

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° II-CF556

présenté par

Mme Brulebois, M. Testé, Mme O'Petit, Mme Pompili, M. Vignal, Mme De Temmerman,
Mme Tuffnell, Mme Riotton, M. Cellier et M. Morenas

AVANT L'ARTICLE 38

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.